

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

07 2022 78

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 17 novembre 2022
Convocation du : 10 novembre 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 21

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Attribution d'une subvention à l'association Rhône Elevage pour l'organisation de la fête de la nature les 09 et 10 septembre 2022

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Laurence Rouquette, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz.

Excusés ayant donné pouvoir :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Elodie Brelot a donné procuration à Christine Perez
Sophie Gaguin a donné procuration à Lionel Chevrolat
Sébastien Renevier a donné procuration à Caroline Terrier
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

Absents : Philippe Casamayor, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Harris Reneman, Bertrand Vermorel, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance : Jean-Marc Curtet

Le rapporteur expose à l'assemblée que l'association RHONE ELEVAGE a participé à la « Fête de la Nature » les 9 et 10 septembre dernier, manifestation organisée par la commune.

A cet effet, par courrier en date du 16 Septembre 2022, l'association demande une subvention d'un montant de 1 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention à l'association RHONE ELEVAGE pour compenser les frais occasionnés lors de cette manifestation (Pour rappel le montant de la subvention allouée de 2016 à 2021 à chaque manifestation était de 1 000 €).

Le Conseil Municipal,
Où les explications du rapporteur,
Après avoir pris connaissance du dossier, A L'UNANIMITE

ACCORDE une subvention à l'Association RHONE ELEVAGE pour sa participation à la fête de la nature organisée par la Commune de Beynost les 9 et 10 septembre 2022, d'un montant de 1 000 €.

Cette somme sera mandatée à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement » du chapitre 65 des dépenses de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Le Maire,

Caroline TERRIER